

Agents chimiques, agents biologiques et armes de destruction massive

Responsable du cours :

Manitoba Emergency Services College – Programme sur le matériel dangereux

Clientèle cible :

Les participants doivent être des membres actifs d'une équipe d'intervention d'urgence

Description du cours :

Durée : 16 heures

Ce cours couvrira les éléments fondamentaux d'une intervention lors d'un incident impliquant des armes de destruction massive. Avec l'importance que prennent les festivals de musique, les événements sportifs majeurs et les attractions touristiques au Manitoba, il existe toujours une possibilité qu'un incident s'y produise.

Objectifs du cours :

Les thèmes incluent :

- Les méthodes d'intervention
- La reconstitution du lieu de l'incident
- L'évaluation du lieu de l'incident
- Les vêtements de protection contre les agents chimiques
- Les techniques de décontamination de masse
- On portera une attention particulière aux divers agents chimiques et biologiques qui sont souvent utilisés par les criminels et les groupes terroristes et on consacra du temps aux façons dont les organismes de services d'urgence peuvent se préparer en fonction d'un tel événement.

Taille de la classe :

Minimum 8, maximum 48

Emplacement du cours :

Manitoba Emergency Services College

Disponibilité du cours :

Veillez vous référer au calendrier de formation du Manitoba Emergency Services College, disponible par le biais du Bureau du commissaire aux incendies (sans frais au 1-888-253-1488) et en ligne au http://www.firecomm.gov.mb.ca/mesc_calendar.html

Frais :

Les frais de ce cours sont de 150 \$ (chèque à l'ordre du ministre des Finances)

Point d'accès :

Bureau du commissaire aux incendies
Manitoba Emergency Services College
1601 VanHorne Avenue East
Brandon, MB R7A 7K2
Tél. : 204-726-6855
Télécopieur : 204-726-6847
Sans frais : 1-888-253-1488
Courriel : emerserv@govmb.ca
Formulaire de demande :
<http://www.firecomm.gov.mb.ca/graphics/ApplicationForm.pdf>

Commentaires additionnels :

- Certification : on remettra un Certificat de présence aux candidats qui auront réussi le cours. **La présence assidue est obligatoire pour la réussite du cours.**
- Matériel : les candidats doivent apporter leurs propres vêtements de protection et combinaisons